

Aide financière pour les patients de l'hôpital Liberty - Résumé

Si vous avez besoin d'aide pour payer vos factures médicales, nous pourrions être en mesure de vous aider. Si vous êtes admissible à l'aide financière, vous pourriez obtenir une aide pour le montant total ou partiel de votre facture.

Suis-je admissible à une aide financière?

Votre admissibilité est déterminée selon les critères de revenu du patient, du garant et du ménage, définis par les Lignes directrices fédérales de pauvreté. L'hôpital estime également le solde de vos actifs, tels que les comptes courants, les comptes d'épargne, les IRA, les CD, les comptes d'épargne-retraite et les investissements. En outre, vous devez vivre dans l'un des comtés suivants, qui constituent la zone de service de l'hôpital ; Clay, Caldwell, Carroll, Clinton, Davies, Grundy, Harrison, Livingston, Platte ou Ray.

Si vous êtes admissible, vous ne serez pas facturé plus du montant qu'un patient ayant une assurance / assurance-maladie serait en général facturé.

Que se passe-t-il si je suis dans le cas d'un événement médical catastrophique ?

Dans des situations telles que des maladies ou des accidents médicaux graves nécessitant un traitement coûteux, les patients qui normalement ne seraient pas admissibles à l'aide financière pourraient bénéficier d'une aide partielle.

Si vous êtes admissible, votre responsabilité sera le montant le moins élevé des deux suivants :

- 25 pour cent de votre revenu annuel du ménage ; ou
- Le montant qu'un patient avec une assurance / assurance-maladie serait en général facturé.

Quand puis-je demander de l'aide ?

Un patient peut demander de l'aide à tout moment - avant, pendant ou jusqu'à 240 jours après la réception de votre premier relevé suivant le congé médical.

Comment puis-je effectuer une demande ?

Un patient doit remplir un formulaire (gratuit) de demande d'aide financière et fournir toute la documentation demandée.

Pour recevoir le formulaire :

- Téléchargez le formulaire en ligne à : <http://www.libertyhospital.org/financialassistance>
 - Des copies du formulaire disponibles en arabe, en français, en allemand, en espagnol ou en vietnamien peuvent être obtenues au Bureau des services hospitaliers ou d'inscription / d'admission des patients de l'hôpital Liberty.
- Appelez le Bureau des services hospitaliers au 816-792-7110 ou au 816-407-4861.
- Rendez-vous au bureau d'inscription / d'admission des patients de l'hôpital Liberty, situé au 525 Glenn Hendren Drive, Liberty, MO, 64068.

Pour toute question concernant le formulaire, veuillez nous appeler au 816-792-7110.

Quels sont les services inclus dans l'aide financière ?

Notre politique d'aide financière couvre les frais des patients pour des services fournis dans notre salle des urgences (sauf ceux indiqués ci-dessous) et d'autres médicalement nécessaires.

Cette politique ne couvre pas les médecins indépendants, les chirurgiens, les anesthésistes, les pathologistes, les médecins d'urgence, les radiologues ou tout autre médecin employé par la New Liberty Hospital Corporation.

Contactez-nous

Pour plus d'informations sur l'aide financière, veuillez contacter le Bureau des services hospitaliers de l'hôpital Liberty au 816-792-7110, du lundi au vendredi de 8 à 16 h 30

Pour les factures de médecin, contactez le Bureau de facturation des médecins :

- Alliance Radiology (Radiologue) : 855-410-3198
- Médecins d'urgence : 800- 355-2470
- Cliniques de l'hôpital Liberty : 816-407-4200
- Services de facturation de MAWD Pathology (pathologiste) McKesson : 866-932-6216
- Soins professionnels d'anesthésie / Médecins de Northland spécialistes de la douleur : 913-642-4900
- Soins d'urgence Shoal Creek de l'hôpital Liberty : 816-415-3369